



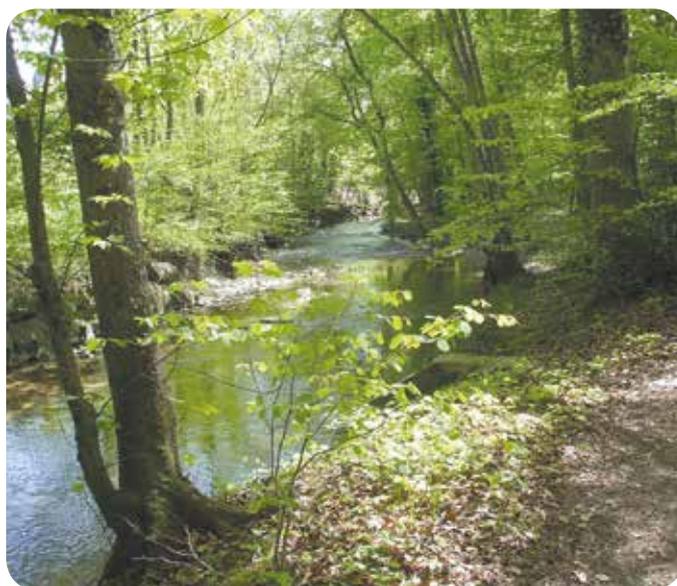
Bulletin d'information N° 81 ● Octobre 2019 ● Case postale 2218 ● 1110 Morges 2 ● 10-17957-7 ● www.asm-morges.ch



Prix du Mérite 2019: la Maison Vernet



Paderewski sur la terrasse de Riond-Bosson



Les rives de la Morge



Smart City - Nouvel éclairage



La fontaine de l'Hôtel de Ville

SOMMAIRE

Impressum	2
Éditorial	3
Assemblée générale ordinaire	4 et 5
Quizz 1	5
Courrier des lecteurs	5
Morges, ville connectée, ville intelligente	6 et 7
L'été à Morges	8
La pollution sonore	9
Recettes vaudoises	9
Prix du Mérite 2019 : la Maison Vernet	10 et 11
Ignace Paderewski : une vie entre Morges et le monde	12 et 13
Nouvelle Morges	14
Un exercice littéraire ...	15
Morges et la Morge	16
Erratum	16
Nécrologie	17
Quizz 2	17
Fontaine de l'Hôtel de Ville	17
La carte postale	18
Quelques cartes postales de Morges	19
Les enseignes • 3	20

www.asm-morges.ch

Impressum Impressum Impressum Impressum Impressum Impressum



Bulletin N° 81 • Octobre 2019

Édité par l'ASM, Association pour la Sauvegarde de Morges

Case postale 2218 • 1110 Morges 2 • CCP 10-179577 • +41 (0)76 615 08 57

www.asm-morges.ch • info@asm-morges.ch

Président : Jean-Pierre Morisetti

Comité : Michel Bezençon, Aristide Garnier, Fida Kawkabani, Gérard Landolt, Valérie Merino de Tiedra, Roland Russi et Frédéric Vallotton

Responsable de la publication : Fida Kawkabani

Graphisme et mise en page : Roland Russi

Crédit iconographique : Michel Bezençon, Aristide Garnier, S. Gervasi-Pahud, Infrastructures et gestion urbaine, Ville de Morges, Aline Kurth, Francesco Ragusa, Roland Russi, Philippe Schmidt, Guillaume Wicht.

Impression : Atelier-Musée « encre&plomb », Avenue de la Gare 34, 1022 Chavannes-près-Renens

Tirage : 400 exemplaires

Une découverte : Elle n'est pas déserte mais ouverte notre Coquette

Petite balade au cœur d'une ville en travaux. Pour quelles raisons une telle prolifération de chantiers en si peu de temps ? Autorisations de construire, fin du développement de plusieurs projets, intérêts des constructeurs et propriétaires, aboutissement des procédures d'opposition. Tous ces facteurs font que Morges doit subir à vitesse grand V une mutation d'importance. Imaginez votre aïeul, revenant après cinquante ans d'absence : Quel choc. Découvrir une ville assiégée par des barricades, des axes de grande circulation fermés pour en faire des dépôts de chantier, le changement par la disparition de plusieurs quartiers en cours de reconstruction, l'implantation d'une infrastructure souterraine d'aquathermie nous ont donné en plein été de froides sueurs et ont fait de notre ville une martyre. Assiégée non pas par les véhicules arrivés d'une invasion belligérante, mais par ceux plus jaunes des entreprises chargées de mener ces projets à bien.

D'accord, cela a été difficile de circuler. Même à pied nous nous y perdions et cela devenait réellement dangereux à vélo. Mais la prudence et surtout le bon réflexe de nos Autorités ont évité le chaos total. Ils ont su juger du meilleur moment que sont les vacances scolaires pour faire ce chambardement. Qu'en aurait-il été à la reprise, nous en avons le goût avec le solde de la rue de la Gare. Cependant le pire est passé. A toutes ces doléances, des bravos se doivent. Je l'ai déjà dit. Aux Autorités qui ont su anticiper les problèmes. A la PRM d'as-

sumer la protection de nos enfants aux carrefours stratégiques et dangereux de par les travaux. Merci d'être présent aux heures de migration scolaire. Ce doit être un sacré effort dans la gestion de vos effectifs.

Mais après les chantiers, que se passera-t-il ? Les réjouissances de pouvoir disposer de nouveaux écrans de vie, de quartiers neufs qui vont dynamiser notre ville. Un exemple, les travaux de longue durée qui ont perturbé les accès et le travail de l'Hôpital. Site qui nous a gratifié de sa journée porte ouverte le 21 septembre dernier à l'occasion de ses cent-cinquante ans. Ils disposent d'une nouvelle dynamique pour des années de soins dans de bonnes conditions. C'est un bel exemple que des travaux, une fois achevés, apportent un plus à toutes et tous.

Autre lieu emblématique de Morges et pas encore en travaux, que va-t-il devenir, le stand du Boiron ? Vestige vivant d'un sport national, du rassemblement des sociétés et abbayes patriotiques. Cet endroit est menacé de disparition, les dernières cartouches sont programmées cette saison. Ceci sans que nous ayons pu lui

trouver l'endroit nécessaire de suppléance. Quid des obligations Fédérales assignées aux cantons et communes ? Nous ne pouvons pas simplement abandonner cette infrastructure sans en avoir le pendant « ailleurs ». Pour l'instant ça discute : qui recherche un stand pour nous accueillir, qui ne veut pas de l'invasion des Morgiens, quelle solution notre commune va-t-elle avancer ? Nous attendons...

Enfin pour conclure, vous aurez déjà tout vu et lu des dissertations sur ces sujets dans les pages Facebook relatives à notre ville. Il est vrai que ce vecteur d'information est hyper rapide, partagé, interactif, humoristique, et parfois un peu décalé de la réalité, voire même de la vérité. Mais quel support de presse ou d'information ne dirait que la vérité ! C'est cependant un outil en soi qui permet de garder le contact entre Morgiens d'ici et d'ailleurs, d'informer rapidement, donc d'une bonne utilité en en faisant bel usage. Merci à tous les pourvoyeurs d'informations qui alimentent celle-ci quotidiennement.

Jean-Pierre Morisetti, Président



Assemblée générale ordinaire

Bref procès-verbal de la 34^e Assemblée générale de l'Association pour la Sauvegarde de Morges, le 27 juin 2019, à 19 h, à la Chapelle des Charpentiers, Morges

Monsieur Jean-Pierre Morisetti, Président, ouvre l'Assemblée générale en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, ainsi que le procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 31 mai 2018.

4 **Rapport du Président**

Le Président informe que l'ASM a suivi près de 30 mises à l'enquête et fait plusieurs observations, remarques ou demandes à la Municipalité, concernant essentiellement la végétalisation des toitures, le choix de matériaux tant de façade pour certains ouvrages, que les idées mêmes d'aménagement.

Pour les nouvelles constructions de la Place de la Gare 1, une dérogation au permis de construire a été demandée pour les accès pompiers. Opposition faite et déboutée. L'ASM a fait opposition aussi à un grignotage planifié à l'Avenue Hugonnet,

Le Président informe que la Bibliothèque Cantonale Universitaire a demandé l'entier des bulletins de l'ASM sous forme numérique, et le droit de se servir de ses archives. Ce sera chose faite.

En 2018, le 75^e anniversaire de la mort d'Alexandre Yersin a été célébré à travers des expositions, des conférences et des rétrospectives. L'ASM y fut partie prenante de par ses archives et l'engagement de M. Jacques Longchamp, Président émérite de l'ASM.

Par ailleurs, l'ASM a participé à divers vernissages, conférences, groupes de travail, et à des négociations de projets et développements urbanistiques.

Le Comité de l'ASM a connu une sérieuse crise existentielle cette année annonce le Président, due aux charges importantes de travail. D'où la nécessité de renforcer le Comité non seulement par des finances saines, mais par des présences actives, par de la jeunesse et des personnalités compétentes dans des domaines aussi variés que l'architecture, l'urbanisme, la mobilité, la rédaction, la gestion, la composition d'un bulletin et sa mise en œuvre technique.

Enfin, le Président remercie toutes les personnes qui, au long de l'année, ont permis de réaliser les objectifs de l'ASM, notamment les membres du Comité, sans qui rien ne serait réalisable.

Monsieur Didier Brugger suggère de faire connaître l'ASM dans des écoles ou dans des clubs, Madame Claudine Dind ajoute, que l'ASM pourrait s'adresser au Parlement des Jeunes. Le Président retient les deux suggestions.

Rapport du Caissier et des vérificateurs des comptes

Madame Valérie Merino, trésorière, commente les comptes 2018 qui présentent un bénéfice. Puis elle remercie tous les cotisants et les donateurs. Elle ouvre la discussion sur les comptes.

Monsieur Yves-Étienne Kahn, président rapporteur, donne lecture

du rapport des vérificateurs. Les comptes 2018 sont approuvés à l'unanimité avec remerciements à Madame Valérie Merino.

Budget et cotisations 2019

Madame Valérie Merino présente le budget 2019 et propose de ne pas augmenter les cotisations en les maintenant au même montant que décidé en 1985, soit CHF 20.–. L'Assemblée approuve le budget et les cotisations à l'unanimité.

Élection des membres de la Commission des vérificateurs des comptes

Monsieur Yves-Étienne Kahn cède sa place à Madame Rita Wyss qui devient présidente. Monsieur Joseph Weissen devient premier membre, et Monsieur Philippe Schmidt est élu suppléant.

Élections et mutations

Le Comité actuel est réélu tacitement puis le Président est réélu par acclamation.

A ce jour, l'Association compte 236 membres.

Divers et propositions individuelles

Madame Noverraz demande si avec 236 membres, on ne peut pas recruter des personnes pour le Comité. Le Président répond que là aussi, les personnes sont toutes



Assemblée générale ordinaire

occupées. D'autre part, Madame Noverraz demande s'il y a une synergie entre l'ASM et l'ASBM. Pas d'interaction directe répond le Président, bien que les deux associations se connaissent bien.

Monsieur Philippe Schmidt, responsable des guides morgiens, remercie Madame Valérie Merino pour sa vérification des comptes des guides, qui sont bons. Le subside communal s'élève à CHF 1'500.- par année. Il a recensé 79 visites faites par les guides et l'office du tourisme en a eu 243.

Monsieur Schmidt relève une intéressante visite des guides tout le long de la Morge.

Monsieur Aristide Garnier a été très agréablement surpris de trouver le programme des guides dans un café de la place.

Madame Maryse Oeri Von Auw relève la brochure pleine d'erreurs à l'office du tourisme. Monsieur Yves Étienne Kahn explique qu'il s'agit d'une brochure préparée par une jeune étudiante pour sa classe, elle aurait dû en effet avoir l'aval des guides.

Madame Marianne Pernet soulève le problème de la circulation à Morges. De plus, Madame Pernet

n'apprécie pas l'expression « Sauvagegarde de Morges » qui, selon elle, porte une consonance « combative ».

Monsieur Didier Brugger suggère de présenter l'ASM pour recruter de nouveaux membres du Comité lors de l'invitation des nouveaux habitants à Morges.

Le Président clôt la 34^e Assemblée générale de l'ASM, à 20 h 25.

Prix du Mérite 2019

Monsieur Aristide Garnier rappelle que le prix du Mérite, décerné tous

les deux ans par l'ASM, n'est pas un prix d'architecture, ce prix est le reflet de ce que ressent le Morgien devant les nouvelles réalisations ou les restaurations importantes de bâtiments existants. A ce jour, sur 17 prix attribués, seuls 5 ont récompensé une construction nouvelle.

Cette année, 18 objets étaient en lice, et le gagnant est l'immeuble de la Grand-Rue 70. Le prix est remis à la propriétaire, Madame Christiane Gaud, et à l'architecte Monsieur Guillaume Wicht.

FK



5

Quizz 1



Vous reconnaissez cette rue. Il s'agit de la rue de Couvaloup. Mais qu'est-ce qui peut la caractériser aujourd'hui ?

Courrier des lecteurs

Une lectrice s'étonne que l'on ne parle pas du toit ... en tôle, de l'immeuble 58 de la rue Louis de Savoie, cité dans le Bulletin de l'ASM n° 80, ce à quoi M. Vallotton répond :

« Le toit en question est de son temps et en adéquation avec le bâtiment, les huisseries en aluminium noir donnent le ton. De plus, ce toit n'est pas visible de la rue, il n'y a donc pas de rupture fâcheuse dans l'urbanisme. Le tissu urbain morgien est mixte, depuis le XVIII^e siècle, poursuivre son panachage raisonné revient à respecter sa ... tradition ».



Morges, ville connectée, ville intelligente

Nous avons voulu savoir davantage sur le concept en vogue de « ville intelligente » (Smart City) et avons demandé à Monsieur Marc Bungener, Délégué à l'Environnement au dicastère Sports, bâtiments et Environnement de nous en parler. Nous l'en remercions vivement.

Qu'est-ce qu'une ville intelligente ?

Une ville intelligente désigne un territoire qui met des technologies d'information et de communication au service de l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants. Cette amélioration s'effectue par le biais d'économies de ressources matérielles et financières, et par l'amélioration de la qualité des services, le tout, dans le respect de l'Environnement.

Vous avez étudié ce concept dans le cadre de votre titre de Délégué à l'Environnement. Pouvez-vous en parler davantage ?

Mon rôle à Morges est de coordonner la politique Environnementale, c'est-à-dire d'assurer l'adhésion aux objectifs de la Municipalité en matière d'énergie et de biodiversité, et ce, au niveau du territoire, tout autant que pour l'administration. Lorsque la politique environnementale est exécutée de manière intelligente, le progrès technologique et le développement intelligent d'une ville peuvent permettre d'économiser différentes énergies : électricité, gaz, essence, matières premières, aussi bien que du temps. Nous réduisons en parallèle notre impact local sur la biodiversité, en baissant nos émissions de gaz à effet de serre ainsi que les taux de pollution. Le concept de « Ville intelligente » reste relativement abstrait aujourd'hui pour une grande majorité, car, les villes sont en pleine expérimentation à ce sujet.

Avez-vous des exemples concrets ?

Une grande partie de la gestion des activités d'une Ville peut bénéficier du concept de « Ville intelligente ». Cela s'effectue concrètement en développant des systèmes de gestion, de synthèse et de transmis-

sion d'informations « digitales » efficaces, qui permettent, soit l'automatisation des processus de décision (communiquer des informations sur la disponibilité de places de parking, par exemple), soit l'appui à la prise de décision (mieux comprendre le flux de personnes et de véhicules sur notre territoire par exemple).

À titre d'exemple, la technologie peut décider d'actions à prendre dans un cadre défini. Certaines villes ont mis en œuvre des systèmes de « parking connecté », permettant la gestion intelligente des places de parking public. En effet, des capteurs détectent la présence de véhicules sur les places, permettant d'automatiser par processus informatique les actions suivantes :

1. Annoncer sur une application smartphone et à l'extérieur du parking qu'une certaine quantité de places sont libres. Cela permet un gain de temps et de ressources (essence) pour les conducteurs qui sont aiguillés au bon endroit lors de la recherche d'une place de parking, et une amélioration de la circulation dans la ville (réduction des polluants et du trafic).

2. Identifier automatiquement les véhicules dépassant leur temps limite, permettant l'automatisation du processus de contravention, accompagné de preuves vidéo. Cela permet un gain de temps et d'argent pour l'administration.

Ce processus est considéré « intelligent », car il permet, avec une faible supervision humaine, de communiquer des informations pertinentes à l'amélioration de notre qualité de vie.

Dans un cadre moins automatisé, l'information peut servir d'appui à la décision. Par exemple, pour mieux comprendre les flux de personnes et de véhicules dans les espaces urbains, nous pouvons analyser, avec l'appui d'un opérateur téléphonique, les déplacements de leurs clients sur le territoire communal, et ce de manière anonyme et agrégée. Par exemple, il est possible d'estimer que « tant de personnes » passent par « cette route à l'heure de pointe », s'arrêtent dans « cette zone », ou effectuent un report modal à « cet endroit ». Sans trahir la confiance des clients de l'opérateur téléphonique, les Municipalités peuvent utiliser ces informations pour mieux comprendre les flux de personnes sur leur territoire et réaliser des aménagements publics adaptés à la réalité de l'usage des sites.

Est-ce que Morges applique actuellement des technologies dites « intelligentes » ?

A l'échelle de la ville de Morges, labellisée Cité de l'Énergie, on utilise ces technologies pour réduire les consommations énergétiques. Ainsi, notre Service Infrastructures et gestion urbaine arrive au bout de la mise en œuvre du Plan Lumière de l'éclairage public. Ce dernier a permis de remplacer des ampoules à vapeur de mercure, polluantes, en faveur de sources comme le LED par exemple. La consommation d'électricité du parc lumineux morgien a chuté de plus de 30% depuis 2016, c'est-à-dire de 636 mW/h, à 422 mW/h. Ce sont plus de 500 luminaires qui ont été changés. Certains des nouveaux luminaires permettent un éclai-



Morges, ville connectée, ville intelligente

rage « flexible » et « réactif ». En dessous du pont CFF, par exemple, l'intensité lumineuse est variable, permettant une atténuation automatique de l'éclairage en fonction du moment de la journée ou la nuit. À la rue du Parc, le système d'éclairage est automatique, c'est-à-dire qu'il s'intensifie lorsqu'il y a du passage. Ce système s'étendra bientôt au niveau de Marcellin par exemple. Aujourd'hui, la technologie existe pour réaliser un système de compteurs d'automobiles en lien avec des luminaires. Cela permettrait d'augmenter ou de diminuer l'intensité lumineuse en fonction de la fréquence du passage de voitures. Des démarches pareilles sont prévues. Morges suit de près le progrès technologique et adoptera ses systèmes en fonction des coûts d'achat et d'exploitation de ces nouvelles technologies.

Nous prévoyons aussi d'améliorer le monitoring énergétique des bâtiments communaux. La consommation d'énergie dans les bâtiments de l'administration pourra être suivie en temps réel, grâce à l'acquisition de compteurs intelligents. En effet, un compteur intelligent installé dans un bâtiment permet la transmission en temps réel des informations de chauffage, et peut envoyer des messages d'alarme quand les consommations sont trop élevées. Cette technologie permet de réduire les consommations d'énergie, et de mieux comprendre les régimes d'utilisation d'énergie, compréhension qui permettra de proposer des solutions en conséquence. Cela pourrait être d'envoyer un avertissement pour demander une utilisation modérée des systèmes de chauffage par exemple.

Y a-t-il des risques liés à l'usage des technologies intelligentes ?

À mon avis, il y a deux risques pour une administration publique, notamment en matière d'impact Environnemental, ils sont interdépendants :

- Nous devons nous assurer que le progrès technologique est « catalyseur de simplicité et d'éco-

nomies » pour nos processus de consommation de matières, de ressources humaines ou matières premières, comme l'énergie. En effet, le but final doit être d'avoir de meilleurs résultats en investissant moins de temps et en consommant moins. L'électrification, et l'inter connectivité de tous les objets a un coût environnemental en matière d'énergies et en matière grise, dont il faut tenir compte

- Il ne faut pas tomber dans le piège du « gadget ». La mise en œuvre de systèmes dits « intelligents » coûte très cher et requiert aussi de considérables moyens humains pour l'entretien et l'opération. Nous devons déterminer un besoin clair pour une technologie « intelligente », puis faire son acquisition par la suite. La décision était simple lorsque Morges avait prévu la réalisation de son Plan Lumière. Nous avons souhaité réduire notre consommation d'énergie ainsi que notre impact sur l'en-

vironnement, la technologie au niveau du luminaire a ainsi répondu à nos objectifs.

Que voyez-vous pour l'avenir de notre région en matière de systèmes intelligents ?

De la même manière que les humains sont de plus en plus « connectés », nous devons imaginer que nos voitures, infrastructures, et ordinateurs le seront aussi. C'est la direction dans laquelle va notre société, dite de consommation. Pour moi, en matière d'environnement, le concept de Ville intelligente a déjà fait ses preuves. Cependant, c'est aussi un terme générique, exploité à des fins commerciales variées. Les technologies dites « intelligentes » ne contribueront pas toujours forcément à la réduction de notre impact sur l'environnement.

La priorité pour une ville comme Morges est d'assurer des prestations de qualité pour les habitants, il nous faudra donc rester flexibles derrière nos réseaux informatiques pour répondre aux besoins des administrés. Car, plus une ville est grande, plus elle peut développer des systèmes et réseaux « intelligents » c'est une question d'échelle, de moyens et de besoins. Les enjeux pour une ville de taille moyenne comme Morges sont différents de ceux de Lausanne ou Zürich. Nous avons moins de moyens à disposition, et devons avoir des ambitions adaptées à notre échelle. Ainsi, nous resterons attentifs aux opportunités offertes par ces technologies de réseau, pour en tirer profit. La technologie évolue tellement vite que je ne suis pas sûr aujourd'hui de vous indiquer dans quelle direction nous nous lancerons. Il paraît cependant clair que ces technologies seront d'une grande utilité pour atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2035 de l'administration, visant la réduction des émissions de CO² et la réduction des consommations d'énergie sur notre territoire de manière significative.



Photos : Infrastructures et gestion urbaine, Ville de Morges

Propos recueillis
par Fida Kawkabani

L'été à Morges

Il a fait chaud cet été à Morges, singulièrement chaud, surtout pour le promeneur qui se serait baladé du parc de Vertou au cimetière du Molliau, un promeneur qui aurait peut-être souhaité se désaltérer. Mais où trouver un point d'eau, une fontaine ?

Si le parcours qui longe le lac est bucolique, les fontaines n'y sont pas nombreuses, moins nombreuses que les doigts d'une main, nous n'en avons recensé que trois, toutes situées sur les quais entre le Temple et le Château, si on excepte la fontaine sise allée André Charlet, adossée à l' Arsenal.

8 Lors des périodes de canicule qui paraissent devenir toujours plus fréquentes, une des recommandations de la faculté est de boire, de boire beaucoup, et de l'eau de préférence.

Morges a la chance de bénéficier d'une eau potable de qualité, qui ne demande que très peu de traitement pour être consommée. Mais où la trouver en dehors de la Grand-Rue ou de la rue Louis-de-Savoie ? Dans un numéro d'il y a quelques mois, nous avons déjà évoqué le manque d'un point d'eau au square des Charpentiers qui devrait être un espace de détente.

Installer des fontaines, des points d'eau sur le territoire communal ne devrait pas être une concurrence pour les établissements publics. En parlant de ces derniers, nous avons



A l'est du Temple



Devant le Casino



Devant l'Ancienne Douanne

apprécié les efforts de quelques-uns pour offrir un peu de fraîcheur à leur clientèle qui ne manque pas de l'apprécier.

Quelles sont les mesures prises en ville de Morges pour essayer de limiter les pics de chaleur que nous avons connus cet été et qui paraissent devoir devenir la norme ?

Excepté l'obligation de végétaliser les nouvelles toitures plates non accessibles, rien ne semble avoir été fait ou prévu. La ville de Genève vient de se doter d'un « Plan stratégique de végétalisation », qui devient un élément du « Plan directeur communal ». A Morges, en 2011, la Commission consultative pour la Nature avait établi un document « Etablissement d'un coefficient verdure minimal obligatoire sur les parcelles privées » qui malheureusement n'est jamais sorti du cadre de cette commission et en décembre 2012, le Service de l'aménagement du territoire et du développement durable de la Commune avait produit un document, la « Charte de l'environnement urbain », qui, à notre connaissance, n'a hélas jamais été appliquée.

Aujourd'hui, au vu de l'évolution du climat et des températures toujours plus élevées, cette charte devrait être remise au goût du jour, ainsi que les propositions de la Commission consultative pour la Nature.

GA

Sans vouloir faire de publicité, voici deux établissements qui ont offert un peu plus de fraîcheur à leur clientèle. Vous n'aurez pas de peine à les reconnaître.



La pollution sonore

Dans un précédent bulletin, M. Yvan Christinet avait traité de la pollution de l'air en ville de Morges, une pollution qui peut être responsable de maladies et même de décès.

Nous aimerions revenir ici sur une autre pollution, la pollution sonore qui peut être également nocive pour la santé. C'est un refrain que l'on entend constamment et aujourd'hui de plus en plus de mesures sont prises: des revêtements routiers absorbants sont posés, des murs antibruit sont construits le long des routes et des voies de chemin-de-fer.

Mais dans les zones habitées, dans les villes? Construire des murs n'est pas possible, alors certaines villes, telle Lausanne, ont imaginé d'autres solutions: limiter, par exemple, la vitesse du trafic nocturne à 30 km/h. Les essais réalisés jusqu'à aujourd'hui se sont révélés concluants et les sondages

menés auprès des riverains et des automobilistes positifs. Au vu de ces résultats, Lausanne entend généraliser cette limite de 30 km/h à l'ensemble de son réseau dès l'an prochain et le canton de Vaud approuve la mise en œuvre générale d'une telle mesure. Selon l'Office Fédéral de l'Environnement: « Limiter la vitesse constitue une mesure efficace pour obtenir une réduction significative du bruit de la circulation routière là où les habitants sont exposés à des valeurs trop élevées. C'est une mesure qui permet de diminuer le bruit à la



source. En baissant la vitesse de 50 km/h à 30 km/h, les émissions sonores sont réduites d'environ 3dB, ce qui correspond à une diminution du trafic de moitié. ».

Et à Morges qu'a-t-on fait jusqu'à aujourd'hui? Morges est peut être une petite ville, mais le trafic automobile y est très important: Morges compte 442 voitures pour 1000 habitants, alors que Lausanne n'en compte que 384 (chiffres de 2014 données Palm 2016).

Mais avant de passer à une mesure aussi contraignante que la limitation de la vitesse, il serait peut-être judicieux de contrôler à l'aide d'un sonomètre (appareil qui ne doit pas être coûteux au point de mettre en péril les finances communales) le bruit émis par les véhicules de certains motards et automobilistes qui se font un malin plaisir de faire vrombir leur moteur pour épater la galerie, mais quelle galerie?

GA

Recettes vaudoises

Taillés aux greubons

Ingrédients:

480 grammes de farine, 400 grammes de greubons, 1 C. C. de sel, $\frac{3}{4}$ d'un sachet de poudre à lever, 1,6 dl de lait, 1 œuf, 1 jaune d'œuf.

Un journaliste du journal hebdomadaire La Batoille interroge le taillé aux greubons.

La Batoille: - Aujourd'hui, au cœur des prairies du Pays de Vaud, nous rencontrons une personnalité emblématique vaudoise, le taillé aux Greubons. Bonjour Monsieur Greubons, vous avez une belle entreprise qui produit des taillés, mais nous parlons rarement de vos ouvriers qui vous accompagnent. Quelles sont vos équipes de travail?

Greubons: - Bonjour jeune homme! Dans mon entreprise, il y a les groupes de Farine, de Greubons, de Sel, d'Œuf, de Lait et de Poudre à lever.

L. B.: - Combien d'employés avez-vous dans chaque groupe?

Greubons: - La Farine a 480 employés. Les Greubons en ont 400, sans oublier l'équipe pleine de sel qui y va au dos de la cuillère.

L'œuf travaille seul. Le Lait mesure 1.6 dl. Et pour finir, la Poudre à lever travaille les $\frac{3}{4}$ du temps.

L. B.: - Et comment travaillent-ils ensemble?

Greubons: - La Farine, le Sel, la Poudre à lever et les Greubons prennent le service ensemble.



L'équipe de Lait et de l'œuf s'ajoutent au travail et se mélangent aux autres employés.

Puis nous faisons 1 heure de pause. Nous beurrions la plaque et étalons la pâte tout en aiguisant les couteaux et sillonnons le taillé de 2.5 à 3cm. Et pour finir, le dernier ouvrier, notre fidèle Jaune d'œuf, badigeonne le tout. A ce moment-là, tout le monde est cuit à 230 degrés pendant 20 minutes.

L. B.: - Vous êtes un bon patron! J'ai entendu dire que vous aimez les dégustations de vin blanc, quand ce moment se passe-t-il?

Greubons: - Nous ruons le plat froid et dégustons le vin aux quatre heures depuis des temps très reculés!

L. B.: - Merci monsieur Greubons et gardez dans votre cœur votre délicieuse spécialité salée!

Morgane Bonny



Photo Francesco Ragusa :
La cour et son pavage d'origine reconstitué



Photo Francesco Ragusa :
Les galeries à l'italienne de la cour



Photo Aline Kurth ;
La façade et sa teinte anthracite

La belle endormie

Lorsque les propriétaires ont contacté l'architecte, le bâtiment n'avait été soumis à aucuns travaux d'envergure depuis les années trente. Les deux tiers de sa surface n'étaient plus exploités et présentaient de nombreux signes de fatigue. L'entretien avait été régulier, mais les organes principaux du bâtiment nécessitaient d'urgence une mise à jour. Toiture, structure, plomberie et électricité ne pouvaient plus être maintenues en l'état. Il a fallu développer un concept global de sauvegarde en intégrant les enjeux financiers d'une telle transformation. La Maison a aujourd'hui retrouvé de son lustre, l'intégralité des espaces ont été réhabilités et les appartements ainsi créés joignent le charme de l'ancien aux équipements les plus modernes.

Une façade exceptionnelle

Ce qui vaut à la Maison Vernet son recensement en tant que patrimoine d'intérêt national est avant tout son incroyable façade de style gothique tardif. Cette dernière, unique à Morges, a été construite entre 1549 et 1551. A la demande du service des monuments historiques, des prélèvements ont été effectués sur la façade. Elle a été intégralement traitée de manière à ôter la peinture à l'huile réalisée dans le courant des années 1980. Le tailleur de pierre a traité l'ensemble des joints tout en changeant et retaillant les blocs en mauvais état. En outre, un berceau qui couvrait l'avant-toit depuis les dernières modifications de charpente au XIX^e siècle a été supprimé et la corniche taillée restaurée, de manière à ce que l'ensemble gothique de la façade puisse être à nouveau visible. Lors des prélèvements, un badigeon anthracite été découvert. Cet échantillonnage rappelle celui de la maison Tavel à Genève. Dans un souci d'intégration, le choix s'est porté sur une teinte légèrement plus claire que l'originale, de manière à se fondre dans l'ensemble de la rue. Si les Morgiens ont tout d'abord été étonnés du choix de la tonalité, cette dernière s'est estom-

pée et le regard des habitants s'est habitué au nouvel aspect de cette maison emblématique.

D'ici quelques années, la façade du N° 72 de la Grand-Rue, qui formait à l'origine un ensemble commun avec la Maison Vernet, devrait être traitée de la même manière, de façon à redonner à l'ensemble la cohérence des origines.

L'audace de la structure

Avant d'être subdivisés en deux unités distinctes, les N° 70 et N° 72 de la Grand-Rue formaient un tout et étaient exploités en tant qu'auberge de la Croix Blanche. L'anecdote relatant le passage de Charles le Téméraire au sein de cet établissement est aujourd'hui difficile à vérifier. Cependant, la Maison Vernet présente un système structurel intéressant, qui témoigne de cette fonction passée : soit de grands espaces à usage de banquet. Au sein des deux corps de bâtiments, que ce soit celui donnant sur la Grand-Rue ou celui dominant la Rue des Fossés, les planchers étaient suspendus à la charpente. Un système de tirants métalliques permettait de reprendre les forces en présence de manière à ce que de grandes pièces sans supports intermédiaires puissent correspondre à l'usage du lieu.

Lors des subdivisions successives de l'espace, cette structure audacieuse s'est affaïssée en prenant appui sur les nouvelles cloisons. Lorsque les travaux ont débuté, l'architecte et l'ingénieur ont dû faire face à l'urgence de renforcer les planchers. Les structures ont été reprises depuis la charpente jusqu'au rez-de-chaussée, suspendues à un système de poutres métalliques venant encadrer celles du moyen-âge, alors que chacun des planchers a dû être doublé et renforcé par de nouvelles structures en bois.

Une cour italianisante

A l'instar de la demeure qui abrite le musée Alexis Forel, la Maison Vernet présente une cour exceptionnelle. Elle est caractérisée sur son flanc Est par une superposition de galeries à l'italienne aux garde-

Prix du Mérite 2019 : La Maison Vernet, les enjeux d'une restauration ad hoc

corps ouvragés. Fortement modifiée dans les années 1930 par l'adjonction d'une couverture en béton et en verre opaque, il était difficile de lire cet espace tel qu'il était lors de sa construction au XVIII^e siècle. L'architecte a pris l'option de supprimer la couverture du XX^e siècle, d'aligner les niveaux par un rehaussement de la cage d'escalier et d'intégrer une verrière à la structure filigrane. Cette dernière a été préconisée par le Service des monuments et sites. En effet, au vu de la finesse des décors en molasse et de leur fragilité, une protection était essentielle afin de protéger la pierre de la pluie.

Les enduits en ciment ont été retirés pour être remplacés par un mélange de chaux. Outre la verrière, les contraintes d'aujourd'hui se sont traduites par l'intégration d'un ascenseur au sein du volume des anciennes latrines, et par la réponse donnée aux normes actuelles de protection incendie. Les fenêtres sur cour anciennes, ont pu être maintenues. Celles disparues ont été reproduites à l'identique par l'entreprise Dessaux à St-Prex. Derrière le décor homogène des façades de la cour, de nouvelles menuiseries et fenêtres coupe-feu ont dû être installées de manière à sécuriser le bâtiment.

Des décors uniques

Alors que les surprises liées à la structure n'avaient rien de réjouissant, les travaux ont révélé des trésors insoupçonnés. En effet, lors du chantier de consolidation d'un plancher, il s'est avéré qu'un plafond aux dessins d'une finesse exceptionnelle avait été conservé. L'ingénieur et le charpentier ont dû faire preuve d'ingéniosité pour que celui-ci puisse être préservé tout en renforçant la structure. Cette découverte, pour être mise en valeur, nécessiterait de revoir l'ensemble des subdivisions existantes. Pour l'instant, le choix a été de le conserver sans le mettre au jour.

C'est également le cas pour des éléments de peintures situés au second étage. A l'arrière d'un décor du XIX^e siècle est apparu un étonnant ensemble présentant un

paysage s'étendant derrière un portique. Des médaillons de visages aux traits fins et aux drapés soyeux complètent cette ornementation sans équivalent. Au vu de la fragilité de ces éléments datant probablement du XVII^e siècle, le choix a été fait de les étudier, de les protéger et de les recouvrir. Il n'était malheureusement pas envisageable de les maintenir visibles dans un logement qui allait être mis en location.

Un mille feuille d'époque

La Maison Vernet est la résultante d'aménagements successifs s'étalant du XIV^e siècle jusqu'à nos jours. Le choix de l'architecte a été de supprimer les interventions du XX^e siècle tels que les adjonctions des années 1930. Il a également choisi de maintenir les ensembles les plus cohérents qui subsistaient. Par exemple, alors que le plafond à la française du temps de l'auberge est encore parfaitement conservé, on lui a préféré le plafond en stuc qui le recouvre. En effet avec les boiseries, les cheminées et les parquets du XVIII^e siècle il constituait un décor complet. Pourtant, d'une pièce à l'autre, un changement d'époque est possible, puisqu'en traversant une porte, le visiteur peut se retrouver dans les cuisines du XVI^e siècle.

Devant cette richesse du passé, l'intervention s'est voulue minimaliste. Il n'était pas question de marquer le lieu d'une quelconque empreinte. Les interventions s'intègrent de manière humble et épurée. Les matériaux utilisés reprennent les techniques anciennes alors que l'intégration des équipements modernes nécessaires à l'usage d'aujourd'hui, soit les salles de bains et cuisines, se fondent discrètement.

La Maison Vernet c'est avant tout une histoire de passion, une maison qui a retrouvé son lustre d'antan et qui perpétue au XXI^e siècle, tout comme le long de son histoire, le sens d'être conservée et transmise de génération en génération.

Guillaume WICHT
Architecte EPFL-SIA



Photo Francesco Ragusa: Le décor du XVIII^e siècle privilégié au premier étage



Photo Guillaume Wicht:
Le décor mural du XVII^e siècle



Photo Guillaume Wicht:
Les fragments du plafond décoré



Ignace Paderewski: une vie entre Morges et le monde

Des rues, des statues, des salles, un musée: à Morges et sur les rives vaudoises du Léman, le nom de l'illustre pianiste et homme d'État polonais est partout. Mais savez-vous vraiment ce qui unit Ignace Paderewski à notre région? Coup de projecteur historique, en marge d'une exposition temporaire à voir jusqu'à fin décembre 2019 au Château de Morges (où le Musée Paderewski est abrité depuis mai 2016) autour de l'engagement patriotique du personnage et en particulier de son année 1919 passée comme premier ministre de la Seconde République de Pologne.

Antonin Scherrer

Conservateur du Musée Paderewski de Morges

«Je vous laisse mon cœur et je vous assure que les océans qui vont nous séparer ne réussiront pas à détourner de vous tous, de cette chère Suisse, mes pensées les plus affectueuses, les plus reconnaissantes et fidèles à jamais.» Ces mots, prononcés par Ignace Paderewski fin septembre 1940 sur les ondes de Radio-Lausanne juste avant de prendre la mer pour poursuivre outre-Atlantique le combat en faveur d'une Pologne indépendante, résumant à eux seuls l'intensité des liens qui unissent l'illustre pianiste et homme d'État et sa patrie d'adoption, où il jette les amarres à la fin du 19^e siècle et où il demeure plus de la moitié de son existence.

Entre les murs de la duchesse d'Otrante

Tout commence en 1897 lorsque son amie Rachel Bibesco Bassaraba, princesse de Brancovan, le met sur la piste de Riond-Bosson. Cette admirable grande dame aux racines orientales, mère de la poétesse Anna de Noailles, a accompagné ses débuts parisiens à la fin des années 1880 en lui ouvrant les portes de son prestigieux salon, et lui a fait découvrir les délices du Léman au gré de séjours dans sa somptueuse propriété d'Amphion, près d'Évian. Elle a entendu parler d'une demeure d'exception à vendre sur l'autre rive du lac – une étrange villa, à mi-chemin entre le chalet suisse et le palais vénitien, qui a appartenu jadis à la duchesse d'Otrante, née Ernestine de Castellane, veuve de Joseph Fouché – et elle sait que le pianiste, exténué par des tournées planétaires de plus en plus effrénées, est en quête d'un havre de paix pour terminer l'écriture de son opéra *Manru* et pour élever son fils unique Alfred, souffrant de poliomyélite. C'est le coup de foudre.



La propriété de Riond-Bosson, sise sur la commune de Tolochenaz près de Morges, acquise en 1899 par le couple Paderewski.

Après deux étés passés en « locataires », les Paderewski achètent Riond-Bosson et les vastes terres attenantes en 1899, et commencent à forger leur légende morgienne.

«Tout Morges ne parla plus que de lui.»

Cette présence généreuse et haute en couleurs du couple Paderewski constitue un véritable « choc culturel » pour les Morgiens, ainsi que s'en souvient l'une de leurs plus chères amies, la cantatrice Lydia Opienska née Barblan, épouse du musicien Henryk Opienski (lui aussi exilé polonais sur les rives du Léman). «À la fin du XIX^e siècle, Morges était encore une toute petite ville d'à peine trois mille âmes. Ses deux grandes et larges rues, allant du château à l'église, étaient tranquilles et somnolentes, sauf les mercredis et samedis où marchés et foires voyaient affluer les campagnards, les chars et les charrettes qui grinçaient sur les pavés ronds, ces gros cailloux appelés «têtes de chat». Puis vers le soir la paix bienfaisante redescendait sur la cité. Mais quel émoi quand, en 1897, on vit déambuler dans la Grand-Rue un homme jeune, à la silhouette élégante, large cravate de soie blanche au grand nœud Lavallière autour du cou, léger et coquet, panama sur la tête. Le visage du nouveau venu était pâle, la bouche encadrée d'une petite moustache rousse et d'une mouche au menton, les yeux d'un bleu pervenche jetant sur tout un regard expressif et curieux. Qui était donc ce personnage extraordinaire? On apprit bien vite qu'un grand pianiste polonais avait élu domicile à Riond-Bosson. Tout Morges ne parla plus que de lui.»

Henryk Sienkiewicz et le Comité de Vevey

Le cercle d'amis rapidement s'élargit. Il y a les frères René et Jean Morax, fondateurs du Théâtre du Jorat, dont Paderewski soutient ardemment les Fests-piele, le compositeur Gustave Doret, le syndic (mélomane) de Vevey Eugène Couvreur (avec lequel il organise en 1913 de mémorables Fêtes musicales en l'honneur de Camille Saint-Saëns), et bien sûr les nombreux compatriotes exilés comme lui sur les rives du Léman. Parmi ceux-ci, l'écrivain Henryk Sienkiewicz, auteur de *Quo Vadis?* et Prix Nobel de littérature, installé dans des appartements du Grand Hôtel du Lac, à Vevey, où il finira ses jours en 1916: c'est avec lui qu'il fonde en 1914 le « Comité de Vevey », appelé à devenir au cours de la Grande Guerre le fer de lance de son action humanitaire et patriotique en faveur d'une Pologne indépendante, enfin libérée des griffes des trois empires qui, depuis la fin du 18^e siècle, se partagent sa terre et son



L'impressionnant « établissement d'aviculture de M^{me} Paderewska » (comme on le nomme sur les cartes postales) totalise jusqu'à 2500 poulets de race, mais aussi de nombreux oiseaux rares (faisans dorés, perroquets, paons ...), source de distinctions lors d'expositions avicoles. Une telle activité attire forcément l'attention!

Ignace Paderewski: une vie entre Morges et le monde



Une personnalité au charisme indéniable: Paderewski sur la terrasse de Riond-Bosson en compagnie des pianistes Ernest Schelling et Albert Tadlewski, et du violoniste Fritz Kreisler.

sang. Avec la « bénédiction » du président de la Confédération, Giuseppe Motta, près de deux cents comités locaux sont créés de par le monde, permettant de lever plus de 20 millions de francs suisses; Paderewski prononce à lui seul plus de 340 discours et donne une centaine de concerts.

Un premier ministre en quête de reconnaissance

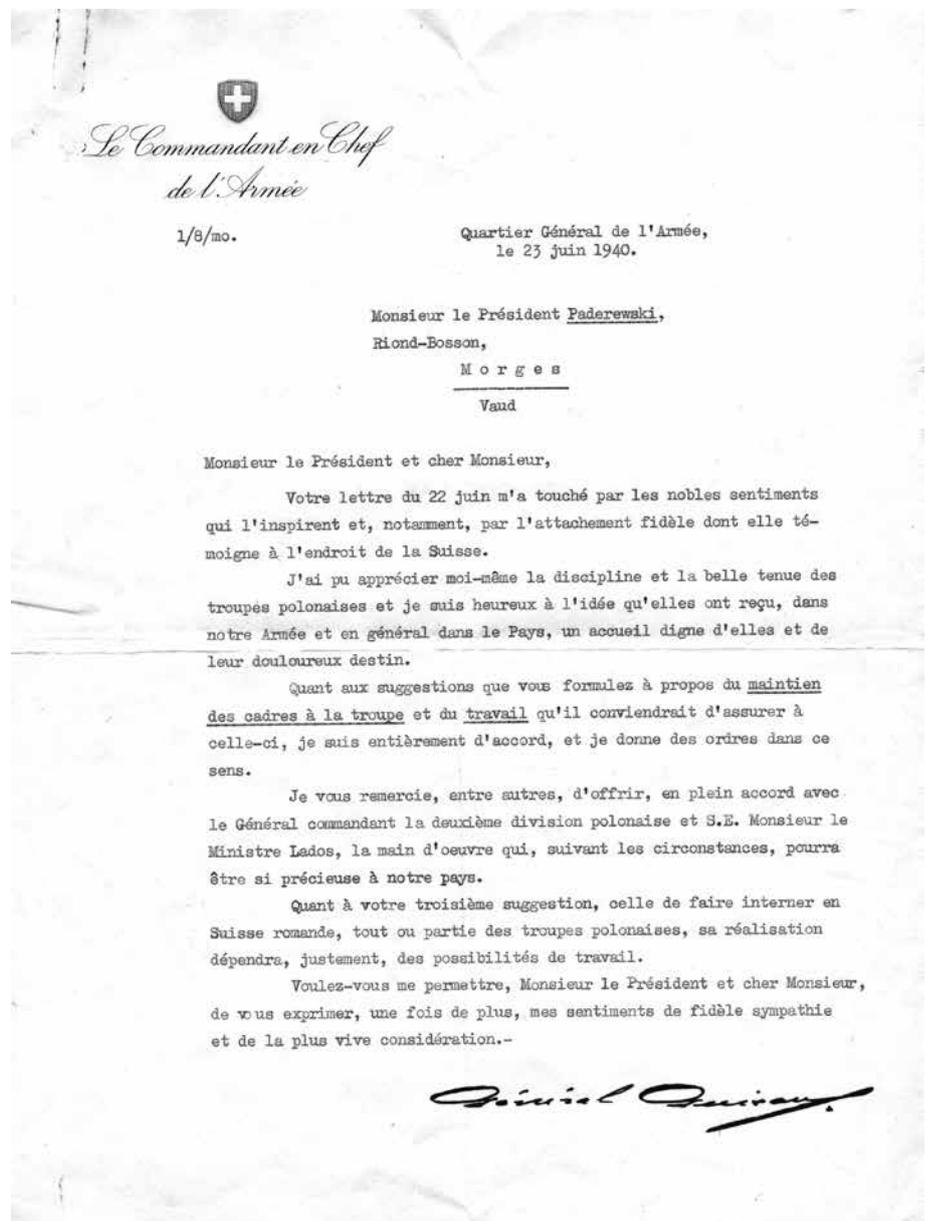
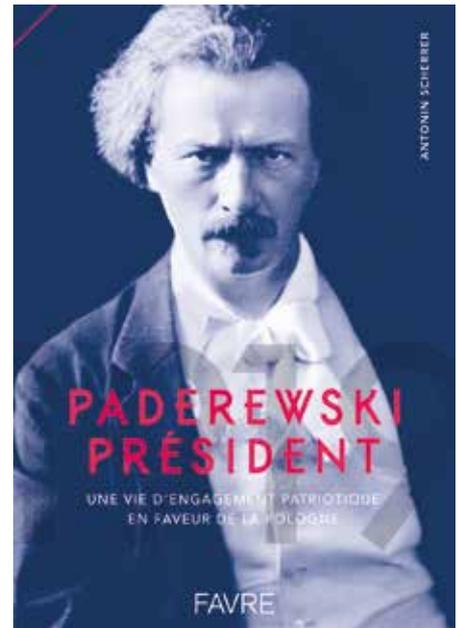
S'il part ensuite pour les États-Unis avec Hélène pour mobiliser les quelques trois millions d'exilés polonais qui y vivent depuis la grande émigration du siècle précédent, Ignace Paderewski gardera toujours un pied solidement ancré dans le sol helvétique au cours de la lutte qui rythmera son existence jusqu'à la fin, le 29 juin 1941. En 1919, l'année cruciale où les Alliés (par la voix de Lord Balfour) l'exhortent à constituer le premier gouvernement d'union nationale de la Seconde République de Pologne pour éviter une guerre civile, il a ainsi particulièrement à cœur de faire reconnaître ce dernier par Gustave Ador, président de sa patrie d'adoption. En 1920, ce n'est pas un hasard non plus s'il est choisi pour représenter la Pologne lors de première session plénière de la nouvelle Société des Nations, qui a lieu en novembre-décembre 1920 à Genève (à quelques encablures de Riond-Bosson!): malgré sa démission en décembre 1919 de son poste de premier ministre et ministre des Affaires étrangères, il a conservé de solides relations au sein des plus hautes sphères de la politique internationale.

Le général Guisan et le sort des internés polonais

On peut citer encore la création en 1936 d'un « Front de Morges », en collaboration avec les généraux Haller et Sikorski, qu'il réunit à Riond-Bosson pour tenter de constituer une opposition cohérente au gouvernement polo-

Suisse avec le débris des armées tricolores défaites lors de la campagne de France. Autant d'engagements menés à partir du territoire suisse que l'exposition mise sur pied par le Musée Paderewski de Morges (ainsi que l'ouvrage qui lui est lié) s'attache à mettre en lumière sur la base de documents parfois inédits issus de ses propres archives, ainsi que de collections polonaises et américaines. À voir au Château de Morges jusqu'au 15 décembre 2019 et en tout temps – grâce à un « musée virtuel » en cours de constitution – sur le site www.paderewski-morges.ch.

Antonin Scherrer, 1919 – *Paderewski Président, Une vie d'engagement patriotique en faveur de la Pologne*, Lausanne, Editions Favre, 2019, 334 pages.



L'un des courriers adressés par le général Guisan à Paderewski, alors président du Conseil national polonais en exil, au sujet du sort des internés polonais en Suisse, entre fin juin et début juillet 1940.

Nouvelle Morges

A l'heure où la densification semble imposer sa loi et de grands ensembles peu respectueux de l'identité historique des cœurs de ville, il est possible de trouver de magnifiques contre-exemples comme un gage de confiance dans l'avenir ...

14

Ça tombe bien, mon billet va traiter de la rue de l'Avenir, petite impasse perpendiculaire à la rue de la Gare, une perspective fort bien nommée puisqu'elle n'est composée que de bâtiments récents. On distingue, dans le fond, le superbe ensemble de l'angle rue des Charpentiers-rue Centrale, sur la gauche, le bâtiment où loge l'agence de la Zurich Assurance, un édifice commode élégant dans ses proportions. On devine à peine le petit bâtiment Art Déco tardif de l'imprimerie Carrara. Le premier plan est occupé par un édifice de briques sable, l'immeuble des n° 1 et 3, quatre étages, le dernier se

dérobe au regard, on l'entraperçoit dans le décrochement de la muraille. Je ne peux vous dire le nom de l'architecte, je n'ai pas suffisamment poussé mes recherches. C'est regrettable. Nos maisons, nos bâtiments manquent de nom lorsqu'ils ne manquent pas de personnalité. Parfois, ils prennent le nom d'un lieu-dit, d'un commerce qui exerce à son rez-de-chaussée ou a exercé suffisamment longtemps afin de marquer la mémoire morgienne. Il faudrait toujours baptiser les maisons, leur donner plus qu'une adresse, une véritable identité. Mon propos n'est toutefois pas là.

Je viens vous livrer un satisfecit devant cette rue/impasse au bâti si jeune et si bien intégré au cœur de ville. Dans le cas des n° 1 et 3, l'architecture est originale, la silhouette singulière sans rien contredire du reste de l'urbanisme alentour. On reste dans les proportions du bourg historique. On n'a pas cherché à faire « faux vieux » ou anecdotique. On a osé le geste, l'idée pour un surcoût négligeable en regard du résultat. La respon-

sabilité de l'entrepreneur, du propriétaire va bien au-delà du confort et de la sécurité de ses locataires. Il en va de la vie même de la ville, des histoires que les badauds peuvent attacher à ce lieu, cette rue qui n'en est pas une. Il faut nourrir l'imaginaire public, donner un supplément de vie à la ville, du style aux habitants. On n'imagine pas la souffrance à habiter une boîte, si bien chauffée, repeinte, isolée, conçue, exposée soit-elle. Une boîte reste une boîte. On a beau avoir de la fantaisie, on finit toujours par s'épuiser à essayer de se donner une représentation acceptable du parallélépipède concentrationnaire où le besoin impérieux d'un logement vous a parqué. D'aucun, parmi nos autorités, me dirait « mais c'est une question de goût personnel ». Soit. Néanmoins, un bloc de béton, qu'on le retourne dans tous les sens, reste un bloc de béton, souvent jeté sur une parcelle sans grand souci d'intégration urbanistique.

En conclusion, quel que soit l'avenir de Morges, de ses nouveaux quartiers et de l'impératif de densification qui nous est imposé, espérons que s'y développeront des constructions emblématiques, de nouveaux espaces en dialogue avec le château, le temple, la maison Monod, l'Églantine, la Prairie ou l'Hôtel de ville. Il est question de poursuivre le récit, non pas de renouveler les erreurs de la seconde moitié du siècle dernier.

Frédéric Vallotton

Pour plus d'informations et de renseignements :

**Consultez notre site :
« www.asm-morges.ch »**



Un exercice littéraire ...

Bien avant les futures tours à Morges, il y a eu celle de Lausanne.

Ci-après un pamphlet prémonitoire. Quel en est l'auteur ?

« De temps en temps, un événement sans grande importance en lui-même, mais qui, parce qu'il est un fait et un fait précis, et qu'il se prête à la discussion, vient secouer chez nous l'indifférence générale et mettre pour un peu de temps de l'animation autour des tables de café. On voit le pays sortir de l'état de torpeur où il vit d'ordinaire et qu'explique suffisamment son caractère de pays neutre, sans accès à la mer et sans colonies. Le débat grossit, s'anime, semble devoir un instant aboutir puis meurt tout à coup de sa belle mort, et il n'en est plus question. La solution n'est même pas intervenue. Elle n'intervient que plus tard ; et généralement il n'y a pas de solution, parce qu'il n'y a qu'une demi-solution. On a cherché à contenter tout le monde. Et personne n'est content, mais personne ne dit plus rien. « ... »

Toute la population s'est passionnée, il n'y a pas longtemps, on ne sait d'ailleurs pas trop pourquoi. Il semble bien qu'on ait assisté à un phénomène de polarisation, l'un des pôles étant le respect du passé, l'autre le souci de l'avenir ; et passé et avenir ayant paru contradictoires, chacun s'est rallié à l'objet de son goût ; en l'espèce, d'une part, la cathédrale devenue symbole, de l'autre et non moins symbolique un « gratte-ciel ». Le malheur est que cette tour, dont j'ai vu un dessin, ne m'a rien paru avoir d'un gratte-ciel, et m'a semblé représenter fort mal en l'occurrence l'architecture dite moderne. Elle m'a paru au contraire assez « vieillotte » et tout entachée de rémi-

niscences. Elle m'a paru enfin parfaitement inutile. Car que va-t-on y loger qu'on n'ait pu loger ailleurs ? On voit que l'architecte a dû se débattre douloureusement entre la nécessité où il était d'obéir à des besoins tout commerciaux, et son désir bien naturel de satisfaire à certains principes d'architecture.

Ainsi les derniers étages m'ont paru être entièrement vitrés, ce qui crée une impression désagréable de transparence, à cause de l'altitude où ils s'élèvent, et étant dans le vide eux-mêmes. Cette tour semble devenir de plus en plus poreuse à mesure qu'elle s'éloigne du sol et comme s'affaiblir, au lieu de s'affirmer, de sorte qu'elle est sans sommet, sans terminaison, sans accent final. D'ailleurs « proprette », je n'en disconviens pas (comme tout ce qui se fait chez nous), mais c'est tout ce qu'on peut en dire. Ce qui était, d'ailleurs, surtout en cause, c'était sa hauteur. On nous donnait des chiffres. Il s'agissait, bien entendu, de sa hauteur absolue. C'est elle qui paraissait à beaucoup consternante. Est-il permis de faire remarquer que les chiffres ici ne signifient rien ? Une tour peut

avoir cent mètres et paraître petite, elle peut n'avoir que vingt mètres et paraître grande.

La tour en question doit avoir, je crois bien, une quarantaine de mètres et elle m'a paru essentiellement moyenne, c'est-à-dire rien du tout : à cause des deux longues lignes horizontales d'où elle se détache (autant qu'il me souvient) vers la moitié de sa hauteur, ce qui suffit déjà à la priver de tout élan ; de sorte qu'elle ne m'a guère paru être qu'un ornement assez prétentieux à une bâtisse elle-même assez prétentieuse ; de sorte qu'on se prononcerait utilement contre la tour pour des raisons de modernisme et puis pour des raisons de dignité, si la question pouvait avoir encore, à Lausanne, du moins aucune importance, c'est-à-dire, si la ville était vraiment pourvue encore d'un caractère ou d'une signification qu'il s'agirait de sauvegarder.

Comme ce n'est pas le cas, je pense que les sages s'abstiendront, ce qu'ils ont déjà fait sans doute, d'autant plus que tout débat reposait, comme on vient de le voir, sur le pire des malentendus.

(Réponse page 19)



Morges et la Morge

En marge de notre article sur les trésors ornithologiques à l'embouchure de la Morges, nous avons suivi une visite thématique des guides morgiens. En voici un aperçu.

Visite n° 7 Morges et la Morge

Il s'agit d'une nouvelle visite thématique dont le but est de faire revivre sous forme de balade commentée, certains épisodes historiques et certaines activités artisanales qui ont eu lieu le long du cours de la Morges, depuis son embouchure jusqu'à sa chute vers la patinoire.

Après une évocation de l'histoire du Parc de l'Indépendance et de la vie des populations palafittes qui vivaient au large de cette zone du lac, la visite remonte le cours de la Morge jusqu'à la place Dufour en évoquant un épisode important qui s'y est produit au 16^e siècle.

Le quartier des Rives de la Morge est traversé, revisité, puis la balade continue en remontant la rivière jusqu'à la partie située au nord du Pont-Neuf. Ce tronçon de la rivière est également « revisité » au passage, occupé qu'il était par une zone d'artisanat, d'industrie et dans une certaine mesure par la gare.

La visite se poursuit en passant sous le pont de l'autoroute et s'engage le long du petit chemin qui mène à la patinoire, après avoir évoqué d'autres activités artisanales du lieu ainsi qu'après avoir plongé dans le temps qui permet d'expliquer l'aspect de la rivière dans ce tronçon-là.

Finalement, la visite s'achève au lieu-dit « les Eaux Minérales » sous la patinoire, ce point marquant une rupture du cours de la Morge, puisqu'en amont de la chute, notre rivière n'est plus en contact direct avec le lac.

*Charles Gachet
Président des guides de Morges*

16



Erratum

Dans notre dernier numéro, nous avons souhaité une meilleure mise en valeur de l'œuvre d'André Pirlot qui se dresse au bas de l'escalier de l'Hôtel de ville.

Mais un programme de mise en page de notre bulletin et une mauvaise relecture de l'article avant impression ont été la cause de la déformation de la photo de l'œuvre.

Nous nous en excusons, tout en souhaitant, qu'en dépit de ce couac, l'œuvre trouve un emplacement plus approprié.



Nécrologie

Mi-juillet, notre collègue et ami «guide de Morges», Raymond Martin, nous quittait définitivement. D'autres ont retracé sa carrière pédagogique, l'impressionnant service militaire du colonel Martin. Ses petits-enfants ont dit à quel point il fut un grand-papa précieux.

Nous avons à cœur de rappeler combien le groupe des «guides de Morges» a bénéficié des qualités de Raymond Martin. Plus qu'un guide engagé, il était un pilier du groupe. Animé d'une passion véritable pour la ville où il avait élu domicile en 1968, il se souciait de la bonne marche du groupe et veillait à la qualité du service que nous offrons à nos hôtes. Une tâche cherchait preneur, il répondait tou-

jours présent que ce soit comme caissier avisé, comme organisateur du tournus au caf'conc ou de



la sortie de formation annuelle. Dans les débuts de l'existence du groupe, alors que nous avions tous besoin de nous former, il a effectué une recherche approfondie et présenté un panorama de l'art à Morges, conférence devenue référence pour nos présentations de Morges, ville culturelle. D'ailleurs, lorsque nous le croisions emmenant un essaim de visiteurs, l'attention de ceux-ci révélait combien il savait mettre en valeur de manière attrayante les richesses architecturales et culturelles de sa ville.

Merci, Raymond. Le sourire modeste qui accompagnait ta fidèle présence nous manque. A tous tes proches, nous disons notre sympathie.

Un ancien du groupe des «guides de Morges»

Fontaine de l'Hôtel-de-Ville

En décembre 2017, dans son article consacré à la fontaine qui coule devant l'Hôtel-de-Ville, Philippe Schmidt regrettait l'absence d'une plaquette portant le nom l'artiste.

Son vœu a été exaucé, puisque aujourd'hui, 25 ans après la réalisation de l'œuvre, la Commune a fait poser une plaque citant l'artiste et les matériaux utilisés.



Quizz 2



Où se trouve cet îlot de verdure ?



Pour CHF 20.- par année, devenez membre de l'ASM et recevez les Bulletins!

La carte postale

C'est en Autriche que naît la carte postale aux environs de 1860, une carte pré-imprimée. Au recto, un espace pour l'adresse et le timbre, au verso, un espace pour le texte.

En Suisse, les premières cartes apparaissent au début des années 1870. Elles ne comportent que la mention « Carte postale ».

L'affranchissement est déjà imprimé. Cet affranchissement ne coûtant que la moitié de celui d'une lettre, le développement de la carte postale sera très rapide.

Le téléphone encore peu répandu, on correspondait essentiellement par courrier.

18

Il apparaît très vite que la carte postale peut être un excellent support publicitaire. Les hôteliers et les commerçants vont l'utiliser pour vanter leurs produits, avant que paraissent les premières vues régionales reproduites par gravure.

A Morges, le jeune Edouard Staub, passionné de photographie, parcourt la région avec son appareil et tire des clichés sur plaque de verre que sa mère Adèle et lui éditeront sous forme de cartes postales.

L'invention de la « phototypie » va permettre des reproductions d'excellente qualité. Ce procédé, impression à l'encre grasse au moyen de gélatine bichromatée et insolée sur plaque de verre, permet un rendu à modèle continu non tramé. La phototypie a été le principal mode d'impression des cartes postales jusque dans les années 1930, où elle a été remplacée par l'impression offset.



Cette technique est encore utilisée aujourd'hui pour effectuer des reproductions de très haute qualité. Elle permet dès lors de fixer définitivement sur la carte les vues des rues d'alors, de manifestations, de transport, du folklore, de la vie quotidienne, etc., tous témoins du passé qui représentent aujourd'hui une iconographie extraordinaire remplaçant des archives défaillantes.

Mais, il semble qu'aujourd'hui la carte postale n'ait plus d'avenir. Il est plus rapide et moins onéreux d'envoyer de ses nouvelles par le téléphone mobile qui permet de joindre l'image à la voix et qui rend inutile la recherche de timbres et d'une boîte postale.

La Poste suisse a mis aussi depuis peu à disposition une application pour téléphone mobile qui permet

d'envoyer chaque jour gratuitement à une adresse en Suisse une carte réalisée par l'expéditeur.

Par contre, les cartes postales anciennes ont toujours la cote. Si l'on consulte les sites spécialisés dans l'achat et la vente, il apparaît que les collectionneurs ou cartophiles sont encore passionnés et nombreux.

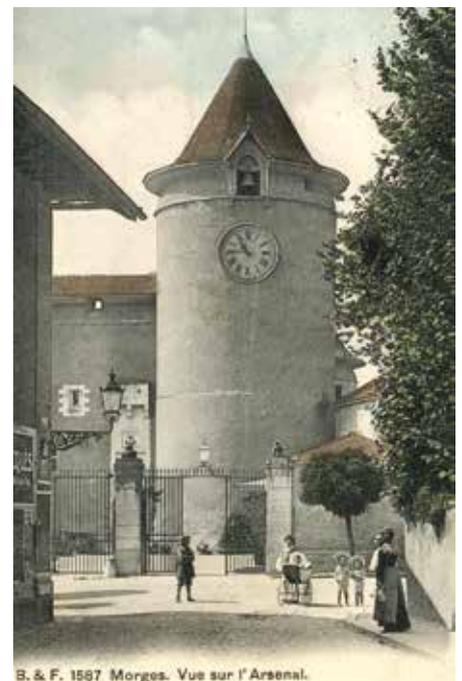
En 1979, la Société Romande de Cartophilie est créée. Elle organise des échange-vente, des ventes aux enchères, fait paraître un bulletin. Elle va fêter ses 40 ans en organisant, début octobre, une exposition au Forum de l'Hôtel-de-ville de Lausanne.

Parmi les cartophiles, nous citerons Jean-Pierre Cuendet, natif de Morges. Celui que le journaliste Gilbert Herrman appelait le pape de la carte postale ancienne, a réuni une impressionnante collection de cartes postales anciennes dont les ouvrages qu'il a fait paraître: « Lémaniquement vôtre », « Morges à la Belle Epoque », ... nous donnent un aperçu.

Les cartes postales suscitent des collections par thèmes (les métiers, les villages, les animaux, ...).

La collection Gervasi-Pahud, d'où proviennent les deux cartes ci-jointes, est riche de quelques 4000 cartes postales consacrées à la ville de Morges.

ASM



Quelques cartes postales de Morges



Rue Couvaloup en 1910



Belle promotion pour Morges en 1906



Souvenir de Morges en 1915



Parc de l'Indépendance en 1900



Collège des Charpentiers en 1910



Souvenir de Morges en 1905

Quiz, réponses :
Quiz 1 : Contrairement à de très nombreuses rues morgiennes, la rue de Couvaloup elle, n'est pas en travaux !
Quiz 2 : à la rue des Fossés.

Réponse à l'article page 15 :
 Extrait de l'article de C.-F. Ramuz, dans Aujourd'hui, Lausanne, du 18 décembre 1930

Les enseignes • 3

Le musée Forel: « la Croix-Blanche » et « l'Hôtel de l'Orange »

Le bâtiment du musée Forel ou le N° 54 de la Grand-Rue, détient deux splendides enseignes. Voyons celle de la façade sur rue.

L'enseigne de la Croix-Blanche indiquait un cabaret qui devint par la suite auberge. Ce brillant « appel à la boisson » était, à l'origine, pendu dès 1699 au N° 50 de la rue Louis-de-Savoie.

Alexis Forel l'acquiert et l'installe sur la façade extérieure en y ajoutant le panneau « musée ».

Le support, en fer forgé de très belle facture aux volutes Louis XV se contrariant, se termine sur une tête d'oiseau en tôle dorée, tenant en son bec ... la croix blanche ceinte d'un médaillon ovale bordé de fleurs et au bas d'un ruban entrelacé dans des anneaux.

L'enseigne, dans la belle cour intérieure, est de facture similaire à celle de la façade sur la Grand-Rue

Toutefois, la ferronnerie de suspension disparaît, seul le bec de l'oiseau, prolongé par un long cou, supporte une orange dorée accompagnée de ses feuilles. Un bandeau métallique en forme de fer à cheval indique; « Hôtel de l'Orange ».

C'est sur l'immeuble du N° 84 de la rue Louis-de-Savoie que cette « raison sociale » conviait les passants à goûter un jus de fruit (mais pas nécessairement de l'orange) entre 1773 jusqu'au remplacement de celle-ci vers 1815-1823 par les Balances.

Mais où Alexis Forel a-t-il trouvé ces enseignes? Le passionné du « Vieux Morges » devait chiner avec flair et chance dans la ville, les vieilles boutiques, et certainement dans les châteaux des environs.

Monsieur Bissegger a recensé, à Morges, deux enseignes « à la Croix-Blanche ». L'une était attestée entre 1640-1685 à la Grand-Rue N° 70/72¹⁾ est déplacée ensuite au N° 96²⁾ de la même rue. L'autre Croix-Blanche est celle développée ici.

Était-ce pour honorer la croix du duché de Savoie « de gueules à la croix d'argent » que les propriétaires de ces estaminets, exerçant souvent une autre profession, en faisaient usage ?

Philippe Schmidt

¹⁾ Le N° 72 signale l'existence d'une pinte: la salle des marchands. Au premier étage, un ensemble de peintures murales, composé de trois couches successives datent de 1550 environ, puis de la fin du XVI^e-début XVII^e siècle et enfin vers la fin du XVII^e siècle.

²⁾ Dans un premier temps, cette maison exploitait certainement avec sa voisine une auberge « A la Tête-Noire » Elle devint au milieu du XVII^e siècle l'auberge de la Croix-Blanche.

